



Bonjour à tous et à toutes,

Voici quelques informations concernant le dernier CT qui s'est tenu le jeudi 11 septembre 2014.

Le président était absent car il participait au CA exceptionnel de l'ENIM qui avait pour objet l'élection de son directeur, dont l'avis de vacance indique qu'il a vocation à préparer et à mettre en œuvre l'intégration de l'Ecole au sein du collegium Lorraine INP de l'UL à compter du 1^{er} janvier 2016. Mais la politique de gel de postes de l'UL ne doit pas inciter nos collègues de l'ENIM à intégrer l'UL.

Le VP CA a commencé la séance en nous informant du report du point sur la **politique « vie Universitaire et Culture »** car le président souhaite être présent lors de sa présentation. Nous attendrons donc encore un peu pour découvrir comme vous ce qui a été développé depuis maintenant 3 ans pour les personnels. **Nous ne manquerons pas de l'interroger sur la disparition du passeport culture de Nancy ou de celle programmée du centre aéré sur le site de Metz.**

Le CT avait à émettre deux avis concernant les **statuts de l'ENSAIA et de l'ENSGSI**. Le premier a été reporté à un prochain CT car il y avait trop d'imprécisions et le suivant amendé en séance. Vos élus SNPTES et UNSA Education ont voté « Pour » cette nouvelle version du statut de l'ENSGSI, mais regrettent une fois de plus **l'absence d'un cadrage plus précis des statuts qui amène le CT à passer beaucoup trop de temps sur des points qui ne devraient être qu'une formalité.** Vos élus ont donc l'impression de se substituer à une relecture juridique alors que ce n'est pas vraiment leur mission.

En raison de la création de l'UL, un **avenant modificatif à la convention constitutive du Groupement d'Intérêt Public (GIP)** « Institut supérieur d'Ingénieur de la Conception » de Saint-Dié-des-Vosges était soumis pour avis au CT. La structure existant déjà et ne devant pas donner un avis sur le fond, vos élus SNPTES et UNSA Education ont décidé de s'abstenir.

Le CT a été informé par le VP RH des grandes lignes de la **campagne d'emplois 2015**. Elle sera débattue au CT de décembre. Comme on pouvait le craindre les nouvelles ne sont pas bonnes. Les grandes idées à retenir sont :

- **5 M€ d'économie à faire** (par rapport à 2014, 8,1 M€ de dépenses en plus pour 4,1 M€ de ressources supplémentaires soit un déficit de 4 M€ auquel l'UL a décidé de rajouter une mesure prudentielle de 1 M€ en raison d'incertitudes sur la dotation Etat) ;
- **Une économie de 2,5 M€ sur les 15 M€ de l'enveloppe d'heures complémentaires** (retour au niveau 2013) par la maîtrise de l'offre de formation, un travail sur le référentiel d'activités, les heures complémentaires et les sous services ;
- **Une économie de 2,5 M€ sur la masse salariale (MS) ce qui correspond 50% de la MS des départs en retraites.** La réflexion se fait en masse salariale car des économies peuvent être aussi faites en repyramidant par exemple des postes (transformation d'un Pr en MCF ou d'un Cat A en B) ;



- **Publier le plus possible de postes de fonctionnaires** : les ATER (Attachés Temporaires d'Enseignement et de Recherche), les PAST et les MAST (Personnels Associés à temps partiel) sont donc en première ligne ;
- **217 emplois vacants de BIATSS** (dont les 10 emplois non publiés et une soixantaine d'emplois Sauvadet infructueux sur 85 en 2014). Sur ces 217 emplois 119 sont déjà bloqués (85 Sauvadet, 15 PACTE (Parcours d'Accès aux Carrières Territoriales et de l'Etat pour les Catégorie C) et 19 BOE bénéficiaires de l'obligation d'emploi pour les personnels handicapés) ;
- **153 emplois vacants Enseignants** (1 PUPH (Professeurs des Universités-Praticiens Hospitaliers), 44 enseignants 2^{sd} degré, 65 EC et les emplois non publiés en 2014).

A cela s'ajoute : les économies sur le fonctionnement, les 10 % de prélèvement généralisé (pour les ANR : 4% + 6 % par le central) sur des recettes qui sont en baisse ainsi que le nombre des étudiants que l'UL ne fait plus rêver.

Le SNPTES et l'UNSA Education sont bien évidemment conscients que la situation économique et les engagements que l'Etat compense partiellement (GVT, revalorisation des grilles, plan Campus...) ne facilitent pas la tâche de la présidence.

Mais ils regrettent que l'UL, 2^{ième} Université de France par la taille, n'arrive pas à peser plus sur le manque d'engagement politique fort de la CPU (Conférence des Présidents d'Université) pour stopper cette casse de l'Enseignement Supérieur qui ne dit pas son nom.

Le SNPTES et l'UNSA Education constatent une perte de dynamisme extrêmement préjudiciable à l'UL que la présidence n'arrive pas à enrayer en raison probablement de restructurations incessantes, de l'instabilité des personnels de directions démobilisés avec à la clé une perte d'expérience, de règles qui changent d'une année sur l'autre et pas toujours au meilleur des moments (envisager des économies d'heures complémentaires une fois la rentrée réalisée...), du gel de postes, d'une course chronophage aux IRT, Labex, Idex et Equipex sans les résultats escomptés... tout cela conduit à l'épuisement des personnels qui ne voient pas le bout du tunnel. L'UL ne nous fait plus rêver mais plutôt penser à la fable de la grenouille et du bœuf. **Il est plus que temps de se poser et de se recentrer sur nos métiers pour les étudiants et la recherche.**

Le CT a été informé de la **procédure de changement de BAP** (Branche d'Activité Professionnel des personnels ITRF) mis en place par l'Université. Même si l'on peut regretter un dossier un peu lourd, elle permet maintenant clairement aux personnels d'acter soit d'une volonté de changement de métier suite par exemple à des formations (il y aura une période de validation de 2 ans), soit d'une situation effective comme c'est le cas par exemple d'un technicien en instrumentation qui ne fait plus que de l'informatique ou d'un personnel d'entretien maintenant sur un métier administratif (l'effet sera immédiat). Le décalage BAP/métier est un réel frein à la carrière des agents. Ce dossier est passé en CPE pour avis. **Si vous êtes concernés n'hésitez pas à contacter vos élus SNPTES pour vous conseiller.**



Nouveaux déménagements à l'horizon pour l'ESPE? Dans le cadre de la rationalisation des surfaces de l'UL (850 000 m²), **une réflexion est en cours mais aucune décision n'est prise.** Les sites du Saulcy à Metz et du Boulevard des Aiguillettes à Nancy pourraient libérer des locaux après le départ de la MIM et des Laboratoires de l'institut Jean Lamour.

Le nouveau régime de primes statutaires des ASI (à compter du 01/09/2014) est moins favorable que celui des TECH Classe Exp. Le problème sera abordé lors du prochain groupe de travail régime indemnitaire du 14 octobre. Le SNPTES et L'UNSA Education seront vigilants. En attendant, **le DRH nous a informés que le nouveau régime de primes statutaires des personnels UL appliqué au 1^{er} septembre sera sur la feuille de paie d'octobre (avec effet rétroactif).**

Prime de fin d'année 2013 : Il a été décidé que la prime de fin d'année 2013 ne concernerait que les agents en activité au 31/12 depuis plus de 6 mois dans une note de service début 2014 (inclus maladie et maternité).

Politique d'embauche des contractuels à l'UL. Nous avons appris que des contractuels en CDD sur contrats équivalents à une catégorie C ne peuvent pas être réembauchés sur des contrats de catégorie B alors qu'ils sont en fin de contrat et qu'il ne s'agit pas de la même fonction ni du même service. Le DRH nous a expliqué que c'était pour éviter un régime plus favorable que celui des personnels titulaires (promotion déguisée plus rapide). Le SNPTES et l'UNSA Education dans ce cas précis ne comprennent pas cette interprétation. **Le minimum serait que l'ensemble des personnels contractuels en soient informés.** Ce problème sera débattu en groupe de travail et le règlement des contractuels devrait être précisé.

Les auto-entrepreneurs ne peuvent plus être embauchés comme vacataires ? Le DRH nous a confirmé que légalement, il n'est plus possible d'embaucher un auto-entrepreneur comme vacataire, si celui-ci n'est pas capable de prouver que sur les trois années précédentes, il avait un niveau minimum d'autres revenus (hors UL). Il faut si non passer par des prestations de services dans le respect du code des marchés publics.

Comité de suivi Agatte. Une réunion est prévue le 30 septembre. **Si vous rencontrez des problèmes n'hésitez pas à contacter vos élus SNPTES et UNSA Education.**

Autres groupes de travail : dossier RH (bilan Sauvadet, mouvement interne, congés de formation, ATER, fermeture des composantes...) le 25 septembre, Prime par objectif le 30 septembre, NBI le 2 octobre, **Prime assistants de prévention** le 9 octobre et **bilan social** le 24 octobre.

Vos élus SNPTES et UNSA Education